



SAISON 2017/2018
ANNONCEMENT
TROPHEE NATIONAL OPEN – ETAPE 4
14 Janvier 2018 - Orléans – Loiret - France
...oooOooo...

1. Règles générales.....	2
2. Critères de participation.....	2
3. Distances :	2
4. Programme.....	3
5. Glace et Pistes	3
6. Classement Individuel	3
7. Inscriptions	3
8. Réunion des coachs et team leaders.....	4
9. Récompenses – Trophée national	4
10. Assurance des patineurs	4
11. Service médical.....	4
12. Equipement des patineurs	4
13. Hébergement des patineurs.....	4
14. Organisation	4

...oooOooo...

Sous l'égide de la Ligue régionale des sports de glace du Centre – Val de Loire, le Club USOPV d'Orléans organise la 4^{ème} étape du trophée national de Short track qui se déroulera à la patinoire d'Orléans 1 rue A. Avisse 45000 Orléans (Loiret) le 14 janvier 2018.

La compétition est organisée conformément au règlement sportif national de la CSNPV et au memorandum des compétitions short track.



1. Règles générales

La compétition se déroulera conformément aux règles énoncées dans le règlement national des compétitions short-track, le cas échéant complétées par le présent announcement.

Il est ouvert aux patineurs détenteurs d'une licence auprès d'une fédération membre de l'ISU. Pour les patineurs de clubs français affiliés à la FFSG doivent être titulaires d'une licence compétition vitesse et respecter les règles fixées dans le règlement susvisé.

2. Critères de participation

Peuvent participer les patineurs qui ont réalisé les temps de sélection fixés dans le règlement national depuis le 1er juillet 2016 jusqu'au jour précédent le départ de la première course.

Les patineurs ayant obtenu leurs temps pendant le challenge précédent peuvent courir, à cet effet ils devront avoir été pré-inscrits.

Les patineurs de pays étrangers licenciés dans une fédération membre de l'ISU doivent pouvoir justifier des temps indiqués.

Les temps de sélection sont les suivants :

Catégorie	Distance	Temps Dames	Temps Hommes
Seniors	500 m	0.57.000	0.51.000
Juniors A	500 m	0.59.000	0.53.000
Juniors B	500 m	1.00.000	0.55.000
Juniors C	500 m	1.03.000	0.58.000
Juniors D	500 m	1.08.000	1.03.000
Juniors E	500 m	1.12.000	1.07.000
	333 m	0.50.000	0.48.000

3. Distances :

Individuelles : Hommes ou Dames :

Juniors E	500 m	333 m	777 m sur sélection
Juniors D	777 m	500 m	1000 m sur sélection
Juniors C	1000 m	500 m	1000 m sur sélection
Juniors B	1000 m	500 m	1500 m sur sélection
Juniors A	1000 m	500 m	1500 m sur sélection
Seniors	1000 m	500 m	1500 m sur sélection

Relais : Hommes ou Dames 3000 m

Les équipes sont composées librement, et avec sous réserve de l'accord de l'organisateur pourront être mixtes. (Sous réserve que le timing le permette)

Précisions sur la constitution des séries :

Il conviendra d'éviter les courses à 2 patineurs en série.

Il est possible de faire courir les séries et finales à 5 ou 6 patineurs selon le niveau des concurrents et la dimension de la patinoire.

Selon les inscrits il pourra être procédé à un regroupement hommes –dames.



4. Programme

Le programme des épreuves est le suivant :

7H00 : Ouverture de la patinoire aux clubs

8H00 : Echauffement officiel

9H00 : Début de la compétition *

* sous réserve

5. Glace et Pistes

La compétition se tiendra sur une glace artificielle de 56x26 sur laquelle seront tracées 3 pistes de 111,12m. Le tour de la patinoire sera recouvert de matelas de protection doublée dans les virages.

6. Classement Individuel

Pour être classé, le patineur doit être présent au départ de la première course. Toutes les distances se courent à partir des séries et par élimination jusqu'à la finale.

Seront organisées pour chaque distance des finales A et B, sauf si le nombre de patineurs n'est pas suffisant. Si une finale B n'a qu'un seul patineur, la finale ne sera pas courue, mais le patineur recevra les points de finale correspondant à son classement.

Si le timing le permet, les éliminés des tours préliminaires (séries, quarts, etc.) courront des finales de consolation, sans attribution de points (ex : finales C et D pour les éliminés en quart de finale)

La 3e distance dite super-finale ne sera courue qu'en « finale A » ; y participeront les 6 meilleurs classés des 2 premières distances, plus ex-æquo éventuels.

Les Pénalités, cartons jaunes, cartons rouges seront appliqués conformément aux règles ISU.

Le classement général sera établi par addition des points de finales obtenus dans chaque distance.

Dans le cas de regroupement de catégories, le classement sera établi distinctement pour chacune des catégories.

7. Inscriptions

Pour participer à la compétition, le patineur doit être licencié compétition pour la saison en cours et avoir effectué les temps visés ci-dessus, répertoriés dans le TOP-France.

Les patineurs membres d'un club étranger devront certifier leur appartenance et l'approbation d'une fédération membre de l'ISU. Ils devront pouvoir le justifier sur demande.

Dans le cas d'un challenge et d'un Trophée National le même week-end, les inscriptions doivent être effectuées pour les deux compétitions séparément.

Les inscriptions par les présidents de club ou son représentant devront être effectuées comme suit :

**Préinscriptions au plus tard le 29 décembre 2017,
et confirmation au plus tard le 5 janvier 2018.**

Les inscriptions doivent être faites par l'intermédiaire du site : <https://www.short-track.fr>

Avec information par mail à Mr François Méline francois.meline@numericable.fr et Mr Pierre DESGARDIN pierre.desgardin@gmail.com

Le montant des frais d'inscriptions est de **20 € par patineur**, à régler par Chèque / cash à l'accueil **avant la compétition**. Leur paiement conditionne la remise des bonnets.

Une caution de 50 € par club est exigée pour la remise des bonnets, jusqu'à leur complète restitution à l'issue de la compétition.



8. Réunion des coaches et team leaders

La réunion officielle de la compétition des coaches et team-leaders se tiendra le dimanche 14 janvier à 8H00 dans la salle panoramique sous la responsabilité du Juge arbitre de la compétition Antony Larere et du Coordinateur de Courses François Méline. Le Timing de la compétition sera présenté et remis aux coaches.

9. Récompenses – Trophée national

Classement individuel :

Le classement général distinguera les vainqueurs dans chaque catégorie hommes/ dames. Dans le cas de regroupements, un classement de la distance sera établi pour chacune des catégories permettant la remise des récompenses. Mais sans attribution de points de finales particulière.

Classement par club

Un classement par club sera réalisé en totalisant les points acquis en finales A et B par les patineurs du club.

TROPHEE NATIONAL

Le classement général individuel par catégorie sera enregistré pour l'obtention du trophée national. Le nombre de points attribué à chaque patineur se fera selon son classement obtenu lors de l'étape : 100-80-64- 51-41-33-26-21-17-13-11-9-8-7-6-5-4-3-2-1 et les suivants 1pt

10. Assurance des patineurs

Il appartient à chaque club de veiller à ce que les patineurs aient une assurance suffisante.

11. Service médical

Présence d'un service médical de secours et d'évacuation.

12. Equipement des patineurs

Les patineurs devront être équipés d'une combinaison lycra au nom de leur club, d'un casque homologué, d'une paire de gants, d'un protège cou de genouillère et de protège-tibias. Le port de la combinaison en kevlar est fortement conseillé.

13. Hébergement des patineurs

L'hébergement des patineurs et de leurs accompagnants est l'affaire de chaque club qui pourra à cet effet s'adresser à l'office du tourisme d'Orléans. Une liste des hôtels disponibles est jointe à l'annonce.

14. Organisation

L'organisateur se réserve la possibilité d'apporter des précisions et/ou des modifications en fonction des contraintes de timing et du nombre de participant dans chaque catégorie.

Pour toute question ou renseignement complémentaire, il convient de s'adresser à :

Pierre DESGARDIN :

☎ 06 14 93 05 39

✉ pierre.desgardin@gmail.com

Fait le 26/11/2017

Pierre DESGARDIN



Hébergements proches de la patinoire :

Appart'Hôtel Odalys Saint Jean

Adresse : 26 Rue du Faubourg Saint-Jean, 45000 Orléans

Téléphone : [02 38 75 14 75](tel:0238751475)

Appart'City Orléans

Adresse : 4 Rue de Lahire, 45000 Orléans

Téléphone : [02 77 81 54 50](tel:0277815450)

Hôtel ibis Orléans Centre

Adresse : 4 rue du Marechal Foch Angle, Boulevard Rocheplatte, 45000 Orléans

Téléphone : [02 38 54 23 11](tel:0238542311)